

COLLÈGE CARNOT  
BP 388  
Chemin de la Réthourie  
32008 AUCH Cedex

N° D'IDENTIFICATION : **032 0563N**

☎ 05.62.61.92.00  
☎ 05.62.05.78.40

N° DE SÉANCE : 3

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du  
CONSEIL d'ADMINISTRATION**

du 28 JUIN 2010

de 17 h 30 à 20 h

**ORDRE DU JOUR**

- Décisions modificatives
- Contrats et conventions
- Crédits globalisés
- Préparation de la rentrée
- Questions diverses.

**Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du**

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## AFFAIRES FINANCIERES

### I - DECISIONS MODIFICATIVES

Les Décisions Modificatives 1, 2 et 3 sont présentées à l'assemblée pour information. Elles concernent la répartition des crédits du chapitre N3 pour les deux voyages en Angleterre. L'ouverture de crédits pour des sorties Patrimoine financées par le Conseil Général. L'ouverture du chapitre N2 « animation du bassin ». L'intégration de la subvention complémentaire du Conseil Général pour contribuer à l'entretien des locaux et le réajustement des crédits après le compte financier 2009.

### II – REPARTITION DES MOYENS GLOBALISES 2010

L'enveloppe globalisée attribuée par l'état est de 9 687 € pour le Bop 141 et 196 € pour le Bop 230.

INTITULE	REPARTITION	DM POUR VOTE	CREDITS OUVERTS	
	MOYENS 2010	OUVERTURES CREDITS	BUDGET INITIAL	
MANUELS SCOLAIRES	7 320,43 €	2320,43	5000	7320,43
DROITS DE REPROGRAPHIE	979,57 €	-20,43	1000	979,57
PROJET ARTISTIQUE	387,00 €	387	0	387
DOMAINE APPRENTISSAGE	1 000,00 €	1000		
CESC	196,00 €	196	0	196
	9 883,00 €	3883	6000	9883

*La proposition de répartition des crédits présentée ci-dessus est approuvée par les membres du Conseil.*

**Vote : 17 pour A l'unanimité.**

### III –DECISION MODIFICATIVE POUR VOTE

Elle reprend donc la répartition des crédits globalisés.

Elle concerne également l'intégration d'une recette de 248.80 € concernant l'opération « petits déjeuners 6ème » financée par la Mutualité Française Midi Pyrénées.

Enfin l'autorisation de prélever sur les fonds de réserves 11 700 € est demandée.

Il s'agit d'abonder les crédits du chapitre A1 de 1 500 € pour les dépenses diverses, de 4 200 € pour subventionner l'Association sportive du collège afin de l'aider à financer les déplacements des élèves ayant participé à plusieurs championnats et de 6 000 € pour abonder le chapitre C.

**Vote : 17 pour A l'unanimité**

#### **IV - CONTRATS et CONVENTIONS**

La société INCB qui gère le logiciel d'accès au self TURBO SELF demande la signature d'une nouvelle convention intégrant de nouveaux indices INSEE, les termes des autres articles restant inchangés. L'autorisation est demandée afin que Monsieur le Principal puisse signer cette convention.

**Vote : 17 pour A l'unanimité**

Le contrat de maintenance des appareils de cuisine qui nous liait à la Société Bourdiol a été résilié afin de renégocier cette prestation.

Après étude des propositions selon le cahier des charges indiqué par le service restauration, et information du conseil le choix se porte sur la Société Louise et Monsieur le Principal est autorisé à signer le contrat.

**Vote : 17 pour A l'unanimité**

#### **V – CONTRATS DE COHESON SOCIALE**

Le contrat unique d'insertion, CUI, de Clément Brun arrive à son terme le 31/08/2010 et l'intéressé ne souhaite pas le renouveler.

Néanmoins Monsieur le Principal demande l'autorisation au conseil d'administration de recruter un nouveau personnel sur ce type de contrat et de signer les documents afférents.

Le contrat d'avenir, CAE, de Pascale David arrive à son terme le 31/08/2010 et Monsieur le Principal sollicite l'autorisation de le renouveler.

**VOTE : 4 abstentions – 13 pour**

#### **VI – CONTRATS DES ASSISTANTS D'EDUCATION**

L'autorisation est demandée afin que Monsieur le Principal puisse signer tous les documents afférents au recrutement d'assistants d'éducation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 selon les mouvements des personnels en poste à ce jour.

Les moyens en assistance éducative et surveillance sont de 9.50 postes comme l'ancienne situation.

**Vote : 17 pour A l'unanimité.**

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

### I - SOCLE COMMUN

Les équipes pédagogiques sont très mobilisées et manifestent beaucoup d'engagement autour de la mise en œuvre du socle commun qui instaure de nouvelles manières de travailler et d'évaluer.

Monsieur Le Goanvic interroge les parents d'élèves sur leur point de vue sur la notation.

Un représentant des parents d'élèves FCPE donne la position de la FCPE en précisant qu'il ne s'agit pas forcément de la position majoritaire des parents d'élèves : la fédération souhaite une évaluation positive qui tient compte des temps différents d'apprentissage des enfants. La note n'est pas une nécessité.

### II – PANORAMA DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

#### Mois de Mai et Juin :

10 mai ,	sorties théâtre « Antigone » d'Anouilh pour tous les troisièmes
21 mai,	conférence sur l'art au XX <sup>ème</sup>
3 et 4 juin,	10 élèves à la fête de la science à la cité de l'espace à Toulouse pour présenter leur travail
8 au 11 juin,	participation au championnat de France foot filles
17 au 20 mai,	participation au championnat de France pour la section foot garçons
18 juin,	l'atelier théâtre a donné une représentation en soirée aux cordeliers à Auch
19 juin,	l'atelier chorale a donné une représentation publique à la maison de Gascogne en soirée.
21 au 25 juin,	sortie VTT pour l'unss et le dispositif santé : d'Agen à l'océan par le canal du midi

### III – ACTIONS CESC

Des actions en faveur de chaque niveau de classe ont été menées.

### IV – BILAN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

223 élèves ont bénéficié de l'accompagnement éducatif cette année (théâtre, chorale, atelier vidéo, atelier BD, atelier anglais, atelier espagnol, aides aux devoirs, basket).

### V – BILAN PPRE

106 élèves ont bénéficié d'un PPRE.

## **VI – PREPARATION DE RENTREE**

Monsieur Montels précise qu'un sixième groupe en espagnol ( niveau 4<sup>ième</sup>) a été créé suite à l'arrivée d'une nouvelle collègue agrégée en anglais qui permet de dégager trois heures pour l'espagnol.

Il fait le point :

Sur les enseignants qui quittent l'établissement et l'arrivée de nouveaux professeurs :  
En anglais , Madame CABARROQUE Laure est remplacée par Madame GASPARD Milena  
En mathématiques, le poste de Monsieur LEPERS David est pourvu par Madame CARLA ,  
En technologie, le Madame BLAZY Denise est remplacée par Monsieur GUICHARD,

Sur les effectifs prévus de la rentrée :

NIVEAU	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 DP 6
Elèves montants et arrivants	131	135	152	126	23
Redoublants	4	5	4	4	1
Total effectifs	135	140	156	130	24
Classes	5	5	6	5	1
+ 10 élèves UPI					

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

### **1/vie scolaire**

La présidente de la FCPE souhaite voir aborder le questionnaire suivant

- Attitude des surveillants vis-à-vis des enfants ( racket de chewing gum, de cigarettes ( vu et rapporté par sa fille)
- Langage non soutenu plutôt vulgaire, attitude dédaigneuse quand les parents viennent signer le cahier pour faire sortir les enfants,.. ; « en un mot, ce ne sont pas des références pour des ados en construction ; il serait opportun de mettre de l'ordre dans ces attitudes et de choisir des surveillants moins vulgaires ».

Madame Bidan CPE s'étonne des termes employés, Mr le Principal réaffirme la grande confiance qu'il a dans l'équipe vie scolaire qu'il considère très performante et n'est pas étonné par les propos tenus par la présidente ( par ailleurs absente au conseil d'administration).

Les parents d'élèves de la FCPE présents qui découvrent la question diverse de leur présidente se désolidarisent de ces propos tout en souhaitant aborder le questionnaire sur la qualité de l'encadrement des élèves et l'accueil des familles par le service vie scolaire.

Madame Bidan et Monsieur Montels rappellent que chaque jour des parents d'élèves se montrent peu courtois voire très désagréables avec les personnels de la vie scolaire et refusent de respecter le règlement intérieur de l'établissement.

Les représentants des parents d'élèves sont désolés de cette situation et posent le problème de l'accès à l'établissement et de la filtration des entrants. Ils confirment leur confiance à l'équipe des CPE.

L'exemplarité du comportement des adultes est rappelée comme étant une nécessité éducative. Monsieur Montels informe les membres du conseil que les AED suivent une formation dans l'année pour leur permettre d'assumer au mieux leurs fonctions, il informe également que le contrat d'une AED qui n'a pas su se positionner de manière professionnelle dans le service malgré plusieurs rappels de la part des CPE ne sera pas reconduit à la prochaine rentrée.

## **2/Informatique**

Les parents d'élèves craignent que le travail donné sur informatique mettent en difficulté certains élèves qui ne disposent pas d'ordinateur ou de connexion internet. Il est rappelé que les élèves ont accès à divers moments de la journée à des ordinateurs au sein du collège, que des études informatiques ont été organisées et que pour tout travail donné sur informatique, les enseignants s'assurent qu'une possibilité de travailler dans l'établissement est offerte.

La fédération des parents d'élèves FCPE intervient sur la baisse de résultats scolaires des élèves de la section sportive football ce trimestre dans une des classes. Ces élèves ont eu un excellent parcours sportif qui les a mené au championnat de France. Monsieur Léger demande à ce que les élèves soient mieux accompagnés pour rattraper le travail scolaire si une telle situation se reproduisait.

Monsieur Léger s'étonne d'avoir reçu des informations négatives de la part de certains parents concernant la restauration scolaire au collège alors que les parents présents et tous le personnel saluent la qualité des repas. Une réflexion sur la communication auprès des familles est suggérée.

Un représentant du personnel enseignant interroge Monsieur Sorbadère, représentant du conseil général, sur le coût de l'étude sur le bilan énergétique du collège. Il s'étonne des résultats produits qui correspondent à ceux produits par l'atelier scientifique des élèves qui ont simplement divisés la facture en électricité par la surface du collège.

Celui-ci suggère la possibilité de sensibiliser davantage les élèves à la dimension citoyenne de l'activité des élèves en les faisant participer à l'entretien des locaux.

Madame Bidan, CPE, rappelle que ces travaux existent en tant que mesure de réparation.

Un représentant du personnel enseignant demande à ce que soit mis à l'ordre du jour du prochain CA la question du financement des voyages des enseignants qui encadrent les voyages scolaires.

**La séance est levée à 20 h .**